

Transferts transfrontaliers de déchets

En 2005, les transferts transfrontaliers de déchets autorisés dans le cadre du règlement n° 259/93 du Conseil du 1^{er} février 1993, qui relevaient des listes orange et rouge de ce règlement (et de déchets non encore inscrits sur ces listes), correspondent à une « exportation » totale de déchets à partir de la région de 109 477 tonnes (-26 % par rapport à 2004), et à une « importation » totale dans la région de 188 335 tonnes (+3,7 % par rapport à 2004).

Les évolutions de tonnages intervenues en 2005 ne sont toutefois pas aussi spectaculaires qu'au cours de l'année précédente.

Le résidu ALP (Auby Leach Product : résidu de filtration après attaque acide des boues contenant le sulfate de plomb et l'argent issu de la purification de la solution de sulfate de zinc) de l'usine Umicore d'Auby a pu être requalifié en produit fin 2004 et ce sont alors environ 50 000 tonnes qui ne sont plus comptabilisées. S'il est fait abstraction de cet ALP, les exportations sont au contraire en augmentation de 16 %. Les plus gros exportateurs sont les collecteurs de déchets dangereux Saninord (15 462 tonnes soit 14,1 %) et Shanks Hainaut (11 612 tonnes soit 10,6 %). Ensuite il y a une dizaine de lots de déchets compris entre 1 000 et 10 000 tonnes (sols pollués extraits lors de remise état, matériaux ignifuges d'installations de production d'aluminium, poussières d'aciéries, bois non biomasse, biodéchets, boues d'aciéries, boues d'épuration des eaux,...). La tendance à la hausse continue de l'exportation pour valorisation de déchets non dangereux semble être confirmée. Ceci est explicable par une recherche de filières de valorisation par les producteurs soucieux de trouver des solutions environnementales économiquement correctes.

Ces exportations sont d'abord dirigées vers la Belgique (68 %), puis vers l'Allemagne (16 %), la Hollande (10,5 %), l'Italie (5,5 %) et le Canada (tonnage réduit).

En ce qui concerne les importations, celles-ci affichent toujours une réelle stabilité en raison de flux réguliers bien établis depuis de nombreuses années pour la valorisation matière et énergétique dans l'industrie. Les principaux importateurs sont BUS Valera (64 805 tonnes de résidus sidérurgiques), Produits Chimiques de Loos (28 523 tonnes d'acides résiduels), Metaleurop (24 488 tonnes de batteries usagées), Calaire Chimie (15 643 tonnes de solvants chlorés résiduels), Holcim Lumbres (14 916 tonnes de combustibles de substitution), Recytech (10 868 tonnes de résidus sidérurgiques) et Lafarge Aluminates (8 608 tonnes de combustibles de substitution).

La Belgique continue de représenter, en 2005, le premier pays producteur des déchets importés en France avec 72,8 % des tonnages, suivi de très loin par l'Allemagne (8,9 %), le Royaume Uni (4,7 %), le Luxembourg (4,3 %), l'Espagne (4,1 %), la Hollande (2,5 %), la Suède (1,3 %), la Suisse (0,8 %) et l'Italie (0,4%).

